

CTSD 2nd degré du lundi 8 février 2021

DASEN : Mme Lutic, SG : M. Didier

DOSE : ?

IEN : Mme Dumont M., ?

FSU : M. Bertrand, M. Burnouf, M. Guilbert, Mme Lavergne, M. Loubière

CGT : Mme Grimal, Mme Perronet

UNSA : Mme Salarnier, Mme Gaston

FO : M. Jacquart, M. Chavaroche

Mme Mattiuzzo, Principale du collège de Vic sur Cère

M. Dehaut, Principal du collège de Montsalvy

Ordre du jour : préparation de la rentrée scolaire 2021 pour le second degré public.

Le co-secrétariat est assuré par M. Guilbert.

Déclarations liminaires de la FSU, CGT, FO et Unsa.

Présentation de la rentrée 2021 dans le 2nd degré :

26h par division + 3h.

Tout est fait en fonction des effectifs.

Il y a peu de différence avec la dotation de l'an passé. Au mois de septembre 2020, le rectorat avait remis des divisions et avait ajusté en fonction du nombre d'heures que demandaient les établissements.

A l'heure actuelle, nous sommes à -4 divisions.

Au collège de Massiac : 1 division de plus en 3^{ème} (15 HP et 14 HSA).

En vigilance : La Jordanne ; Laroquebrou ; Massiac (4^e) ; Murat ; Ydes

Si les effectifs sont plus hauts que prévus, des divisions seront mises en heures postes et en HSA.

DHG : La dotation prévisionnelle collèges pour la rentrée 2021 est de 6210 heures, réparties en 5807 HP et 403 HSA (soit 6,5% de la dotation), en intégrant cette division supplémentaire de 3^{ème} (ou 4^{ème}) à Massiac. Si j'ai bien entendu, j'ai noté 6485,5 heures pour la dotation effective de cette année. **Ce qui fait à ce jour une baisse de 275 heures, soit une quinzaine de postes qui dégagent !** Même si la DASEN ne l'a pas évoqué, on peut penser que la DSDEN ait gardé une petite réserve d'heures qu'ils distribueront fin juin ou début juillet aux établissements qui vont venir « sonner » à la porte. Malheureusement, entre temps les postes fixes auront été supprimés, et les moyens seront donnés en blocs de postes provisoires et en HSA ... s'ils trouvent ! S'il n'y a pas de réserves ou très peu ou qu'elles ne soient pas distribuées, cela fera 15 postes en moins sur environ 320 de titulaires en collèges (soit presque 5%).

Concernant le collège de la Vigière :

- ULIS : l'ULIS est transformée en UE. Le choix du collège de La Vigière n'est pas un hasard : les élèves ont un temps partagé entre IME et le collège. Il y aura un enseignant, un AESH co et un éducateur. Si ULIS, l'élève est inscrit en milieu ordinaire, et bénéficie de l'appui de l'enseignant spécialisé. Si UE, appui de l'IME, avec un demi-moyen supplémentaire pour l'IME.

Les élèves seront à mi-temps en classe à l'UE, et le reste du temps sur les ateliers professionnels ou éducatifs de l'IME.

- UPE2A : *discours difficilement audible, nous nous excusons de ne pas être en capacité de donner les informations.*

A l'EREA, des PLP accueilleront les élèves de l'IME de Marmanhac : auront-ils une formation ? Mme Dumont répond qu'il y a des PLP qui ont le CAPPEI. D'autre part, les inclusions se feront uniquement sur des temps d'ateliers professionnels à l'EREA, pas sur des temps de classe.

Interlude : les difficultés techniques d'audition rendent la réunion très compliquée. Malgré les interventions de toutes les organisations syndicales dénonçant ces difficultés techniques, Mme la Dasen s'entête à ne pas vouloir comprendre le problème, puisque, elle, elle entend bien. Dont acte. Passons à la suite.

L'Unsa demande l'état du remplacement dans le second degré : la Dasen indique que c'est le Rectorat qui gère et qu'il faut demander aux représentants en CTA de poser la question.

La FSU souligne que le CTA s'est également tenu dans des conditions déplorables, les questions gênantes étant occultées, pour ne pas dire censurées, et la session ayant pris fin de façon précipitée, sans permettre aux organisations syndicales d'aborder les questions diverses.

Demande de vigilance par la CGT :

Jules Ferry (3è), Chaudes-Aigues (4è), Blaise Pascal (5è), La Vigière

La FSU rajoute que tous les niveaux de Jules Ferry seront à la limite supérieure ; il en est de même pour les niveaux de 6è et 5è de La Jordanne. Les conditions de sécurité du collège de La Jordanne posent question.

IA-Dasen :

Pour Chaudes-Aigues et Jules Ferry, les effectifs sont ceux que les chefs d'établissement ont fait remonter.

Il y a beaucoup moins de vigilances cette année que les années précédentes, d'après Mme la Dasen ...

En effet, étant donné qu'il n'y a plus de seuils, il en résulte que beaucoup moins d'établissements sont mis en vigilance.

Ce CTSD 2nd degré a tourné court : une fois de plus, une fois de trop, les conditions techniques, en audio-conférence cette fois, étaient catastrophiques. Malgré les interventions répétées de toutes les organisations syndicales, à plusieurs reprises, pour dénoncer la très mauvaise qualité sonore, les seules réponses obtenues ont été « moi, je vous entends, donc c'est bon ». Il est vrai qu'au-delà des différences matérielles (peut-on comparer les équipements professionnels de la DSDEN avec les petits équipements téléphoniques personnels des représentants ?), ces conditions de « non-réunion » font bien les affaires de notre Dasen. Elle peut bien se démener comme un beau diable pour indiquer qu'elle ne peut pas faire de réunion en présentiel car les ordres viennent du Ministère et de l'ARS, il suffit de parcourir un peu les journaux ou les actualités de la préfecture pour voir qu'il en est, en fait, autrement.

Mme la Dasen ne souhaite pas la confrontation avec les organisations syndicales. Soit. Mais nous ne lâcherons pas et continuerons d'exiger que les instances se déroulent en présentiel.



Vos représentants pour la FSU en CTSD
Didier BERTRAND, Emeric BURNOUF, Guillaume GUILBERT, Stéphanie LAVERGNE, Denis LOUBIERE

F.S.U 15